



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX ÉVÊQUES BRÉSILIENS DE LA RÉGION "NORDESTE 1 ET 4"  
EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»**

*Palais apostolique de Castel Gandolfo  
Vendredi 25 septembre 2009*

*Très chers frères dans l'épiscopat,*

Soyez les bienvenus! C'est avec une grande satisfaction que je vous accueille en cette demeure et je souhaite de tout cœur que votre visite "ad limina" vous apporte le réconfort et l'encouragement que vous attendez. Je vous remercie pour le salut cordial que vous venez de m'adresser à travers Mgr José Antônio Aparecido Tosi Marques, archevêque de Fortaleza, témoignant des sentiments d'affection et de communion qui unissent vos Eglises particulières au Siège de Rome et de la détermination avec laquelle vous avez pris l'engagement urgent de la mission pour rallumer la lumière et la grâce du Christ sur les chemins de vie de votre peuple.

Je désire vous parler aujourd'hui du premier de ces chemins: la famille fondée sur le mariage, comme "alliance conjugale dans laquelle l'homme et la femme se donnent et se reçoivent" (cf. *Gaudium et spes*, n. 48). Institution naturelle confirmée par la loi divine, la famille est ordonnée au bien des conjoints, à la procréation et à l'éducation de la progéniture, qui constitue son couronnement (cf. *ibid.*, n. 48). Remettant tout cela en discussion, il existe des forces et des voix dans la société actuelle qui semblent engagées à détruire le berceau naturel de la vie humaine. Vos comptes-rendus et nos entretiens individuels ont, de manière répétée, affronté cette situation d'attaque à la famille, où la vie finit par être vaincue à la suite de nombreuses batailles. Toutefois, il est encourageant de percevoir que, malgré toutes les influences négatives, les populations de vos *Regionais Nordeste 1* et *Nordeste 4*, soutenues par leur piété religieuse caractéristique et par un profond sens de solidarité fraternelle, continuent à être ouvertes à l'Évangile de la Vie.

Puisque nous savons que de Dieu seul peuvent provenir cette image et cette ressemblance

propres à l'être humain (cf. *Gn 1, 27*), comme cela eut lieu lors de la création - la génération et la continuation de la création -, avec vous et vos fidèles "je tombe à genoux devant le Père, qui est la source de toute paternité au ciel et sur la terre. Lui qui est si riche en gloire, qu'il vous donne la puissance par son Esprit, pour rendre fort l'homme intérieur" (*Ep 3, 14-16*). Que dans chaque foyer domestique, le père et la mère, intimement renforcés par la force de l'Esprit Saint, continuent unis à être la bénédiction de Dieu dans leur propre famille, cherchant l'éternité de leur amour dans les sources de la grâce confiées à l'Eglise, qui est "un peuple dont l'unité dérive de l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit Saint" (*Lumen gentium*, n. 4)!

Toutefois, alors que l'Eglise compare la vie humaine avec la vie de la Très Sainte Trinité - première unité de vie dans la pluralité des personnes - et ne se lasse pas d'enseigner que la famille a son fondement dans le mariage et dans le dessein de Dieu, la conscience diffuse dans le monde sécularisé vit dans l'incertitude la plus profonde à cet égard, en particulier depuis que les sociétés occidentales ont légalisé le divorce. L'unique fondement reconnu semble être le sentiment, ou la subjectivité individuelle, qui s'exprime dans la volonté de vivre ensemble. Dans cette situation, le nombre des mariages diminue, car personne n'engage sa propre vie sur la base de prémisses aussi fragiles et inconstantes, les unions de fait augmentent, tout comme les divorces. C'est dans cette fragilité que se consomme le drame de tant d'enfants privés du soutien de leurs parents, victimes du malaise et de l'abandon, et que se diffuse le désordre social.

L'Eglise ne peut pas rester indifférente face à la séparation des époux et au divorce, face à la ruine des familles et aux conséquences que le divorce provoque sur les enfants. Ces derniers, pour être instruits et éduqués, ont besoin de points de référence extrêmement précis et concrets, c'est-à-dire de parents déterminés et sûrs qui, de manière différente, concourent à leur éducation. Or, c'est ce principe que la pratique du divorce mine et compromet, avec ce qu'on appelle la famille élargie et changeante, qui multiplie les "pères" et les "mères" et qui a pour effet que la plupart de ceux qui se sentent "orphelins" ne sont pas des enfants sans parents, mais des enfants qui en ont trop. Cette situation, avec les interférences inévitables et le croisement des relations, ne peut qu'engendrer des conflits et des confusions internes, contribuant à créer et à imprimer chez les enfants une typologie altérée de la famille, assimilable dans un certain sens à la coexistence elle-même en raison de sa précarité.

La ferme conviction de l'Eglise est que les problèmes que les conjoints rencontrent aujourd'hui et qui affaiblissent leur union, ont leur véritable solution dans un retour à la solidité de la famille chrétienne, lieu de confiance mutuelle, de don réciproque, de respect de la liberté et d'éducation à la vie sociale. Il est important de rappeler que "l'amour des époux exige, par sa nature même, l'unité et l'indissolubilité de leur communauté de personnes qui englobe toute leur vie" (*Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 1644). En effet, Jésus a dit clairement: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!" (*Mc 10, 9*), et il a ajouté: "Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre est coupable d'adultère envers elle. Si une femme a renvoyé son mari et en épouse un autre, elle est coupable d'adultère" (*Mc 10, 11-12*). Avec toute la compréhension que

l'Eglise peut éprouver face à de telles situations, il n'existe pas de conjoints de deuxième union, mais seulement de première union; l'autre est une situation irrégulière et dangereuse, qu'il est nécessaire de résoudre, en fidélité au Christ, en trouvant avec l'aide d'un prêtre un chemin possible pour sauver ceux qui y sont impliqués.

Pour aider les familles, je vous exhorte à leur proposer, avec conviction, les vertus de la Sainte Famille: la prière, pierre d'angle de chaque foyer domestique fidèle à son identité et à sa mission; le travail, axe de chaque mariage mûr et responsable; le silence, fondement de toute activité libre et efficace. De cette manière, j'encourage vos prêtres et les centres pastoraux de vos diocèses à accompagner les familles, afin qu'elles ne soient pas trompées et séduites par certains styles de vie relativistes, que les productions cinématographiques et télévisées promeuvent. J'ai confiance dans le témoignage des familles qui tirent leur énergie du sacrement du mariage. Avec elles, il devient possible de surmonter l'épreuve qui se présente, savoir pardonner une offense, accueillir un enfant qui souffre, éclairer la vie de l'autre, même s'il est faible et porteur de handicap, grâce à la beauté de l'amour. C'est à partir de ces familles que l'on doit rétablir le tissu de la société.

Telles sont, très chers frères, quelques réflexions que je vous laisse au terme de votre visite "ad limina", riche de nouvelles réconfortantes, mais également pleine d'inquiétude pour l'aspect que pourra acquérir à l'avenir votre nation bien-aimée. Travaillez avec intelligence et avec zèle; n'épargnez pas vos efforts dans la préparation de communautés actives et conscientes de leur foi. Dans celles-ci se consolidera le caractère de la population du nord-est, selon l'exemple de la Sainte Famille de Nazareth. Tels sont les vœux que je formule avec ma Bénédiction apostolique, que je donne à vous tous, l'étendant aux familles chrétiennes et aux différentes communautés ecclésiales avec leurs pasteurs, ainsi qu'à tous les fidèles de vos diocèses bien-aimés.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana